Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260701-CC_2026_07_N110-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 01 juillet 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Frank COCAIGN - Sophie AUTRET - Marlène ILHEU - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Marie-Josée CAROFF - Michèle QUEAU - Maël SAILLOUR - Véronique LE BOULCH - Jean-Michel SEVERE - Éric LE BOUR - François ROUE - Karine LE JEUNE - Éric MIOSSEC - Mélanie YVEN - Gildas BERNARD - Marie-Pierre ABARNOU - Marc SIMON - Pascale BOU LAHDOU - Gilbert CHAPALAIN - Stéphane CLOAREC - Anne-Sophie KERBRAT - François MOAL - Anne DANIELOU - Jean-Luc BONIS - Myriam BERNARD - Hervé GAUCHER - Jacques EDERN - Jacques PONTU - Thierry GAUDEC - Jocelyne PINVIDIC - Joseph QUEMENER - Guy LE DUFF - Stéphanie DUMONT - Catherine GOURMELON - Thierry MOAL lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Gilles GOMBERT (pouvoir à Myriam BERNARD), Roger BOSSARD (pouvoir à Gildas BERNARD), Emmanuelle RENAUD (pouvoir à Pascale BOU LAHDOU), Éric LE DUFF (pouvoir à Frank COCAIGN), Hervé JEZEQUEL (pouvoir à Stéphane CLOAREC), Bruno CORILLION (pouvoir à François MOAL), Carole AUTRET (pouvoir à Anne DANIELOU)

ABSENT : Paul GOARANT

Date de la convocation :	**Membres du Conseil :**	**Présidence de séance :**
25 juin 2026	En exercice : 44	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 36	**Secrétaire de séance :**
25 juin 2026	Votants : 43	Gildas BERNARD

Eau et Assainissement – Groupement de commande « Eau Pluviale » et « Réseaux souples »

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
CC-2026-07-N110	8.8	Frank COCAIGN

La réalisation des travaux des réseaux « Eau » et « Assainissement » sur l'ensemble du territoire nous amène fréquemment à intervenir et travailler concomitamment avec d'autres collectivités (communes, syndicats) tout particulièrement lors de la pose de réseaux d'eau pluviale et/ou de réseaux souples.

Ceci peut induire divers problèmes :

- De coordination des interventions notamment des difficultés à synchroniser les calendriers de travaux entre les différents maîtres d'ouvrage ;
- De complexité administrative et réglementaire avec la multiplication des autorisations, conventions, validations techniques et responsabilités entre collectivités ;
- De communication tout particulièrement un manque de partage d'informations entre acteurs pouvant entraîner des erreurs d'exécution ou des doublons ;
- De sécurité du chantier avec la coexistence de plusieurs entreprises et intervenants augmentant les risques en matière de sécurité et de coordination SPS…

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance des éléments ;

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de réserver une suite favorable pour :

- Assurer, sous l'égide de la Communauté, lors de travaux d'Eau et d'Assainissement, pour les collectivités intéressées, dans le cadre de groupements de commande et par application de la convention existante :

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260701-CC_2026_07_N110-DE

- Les consultations (études, maîtrise d'œuvre, prestations, travaux) des réseaux d'eau pluviale et réseaux souples dans le cadre des opérations conjointes de transfert ;
- La coordination du groupement ;
- L'affectation de l'exécution financière des marchés à chaque membre du groupement pour ce qui le concerne ;

➢ Autoriser le Président à signer tous documents à la présente démarche.

Présents	**36**
Pouvoirs	**7**
Votants	**43**
Pour	**43**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD